



Communiqué de presse / 17 octobre 2019

Les Magasins U accélèrent l'innovation sur la collecte de plastique

Alors que le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du gouvernement met en avant la généralisation des consignes, la Coopérative U Enseigne annonce dès à présent la réutilisation des bouteilles rapportées par leurs clients dans les produits U.

Depuis près de 10 ans, les Magasins U trient leurs cartons, films de palettes, cintres, polystyrène en utilisant les camions de livraison de la marchandise en logistique inverse (les camions qui viennent livrer les produits repartent avec les emballages à recycler). En 2018, cette démarche a permis le recyclage de plus de 100 000 tonnes de matières.

Forts de cette réussite, 22 Magasins U ont pris l'initiative dès 2015 d'accompagner et d'inciter leurs clients à mieux trier leurs bouteilles PET¹, avec plus de 1 000 tonnes collectées depuis. Les clients des sites concernés déposent leurs bouteilles en plastique (eau, soda, jus de fruits...) dans l'automate et reçoivent en échange un bon d'achat à dépenser dans le magasin ou réalisent un don du montant équivalent à une association.

Mettre en lien les besoins des fournisseurs et l'effort de collecte des clients

La Coopérative U Enseigne travaille à l'écoconception des emballages des produits U depuis près de 20 ans avec une équipe d'ingénieurs dédiés. Outre la réduction du recours au suremballage, l'enseigne demande désormais à ses fournisseurs l'incorporation de matières recyclées dans ses emballages.

Ainsi, dans le cadre de l'appel à projet Citeo, 5 machines "B-bot" de la startup Green Big ont été installées au sein du Super U de Saint-Langis-lès-Mortagne (Normandie), dans les trois Super U de Noisy-le-Grand et au Super U de Plessis-Tréville (Île-de-France). Cette machine, totalement *made in France* et unique sur le territoire national, permet de trier les bouteilles par couleur, puis de les broyer immédiatement en les transformant en paillettes. Ce PET est ensuite transporté en logistique inverse et circuit court, traité par un recycleur qui fabriquera les préformes nécessaires à la fabrication de bouteilles de jus de fruits à la marque U par le fournisseur Refresco.

Une diffusion progressive de ce mode de collecte alternatif

La Coopérative U Enseigne souhaite dès à présent dupliquer ce modèle avec les partenaires qui souhaiteront l'accompagner dans cette démarche vertueuse d'économie circulaire,

¹ Polytéréphtalate d'éthylène

assurant une partie de leur approvisionnement aux fournisseurs et garantissant aux clients le recyclage effectif des emballages.

Thierry Noyer, associé du Super U de Saint-Langis-lès-Mortagne, précise : « Fin 2018, l'enseigne s'est engagée publiquement en signant le Pacte sur les emballages plastiques afin de travailler collectivement sur les problématiques liées aux plastiques. Cette boucle d'économie circulaire s'inscrit pleinement dans cette démarche et permet d'y impliquer nos fournisseurs. Une nouvelle preuve de notre volonté d'être Commerçants autrement. »



Contacts presse

Thierry Desouches - Système U : thierry.desouches@systeme-u.fr

Agence TBWA\Corporate : systemeU@tbwa-corporate.com

À propos de U Enseigne :

Avec 1 600 points de vente aux enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile dans toute la France et plus de 70 000 collaborateurs, U Enseigne est un acteur de proximité soucieux de valoriser le dynamisme économique autour de ses magasins. Nous mettons en valeur une coopération en réseau afin de valoriser au sein de chaque territoire l'ensemble de la filière : agriculteurs locaux et régionaux, éleveurs, acteurs de proximité. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable qui profite à tous : nos salariés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients. www.magasins-u.com / [@U_LESMAGASINS](https://twitter.com/ULESMAGASINS)

À propos de Refresco :

Refresco est un des leaders de l’embouteillage de boissons. Avec 4 sites de production répartis dans l’Hexagone et près de 900 salariés, Refresco produit pour les marques de distributeurs et les grands groupes industriels. Grâce à sa politique fondée sur l’innovation aussi bien *packaging* que *produit* et de nombreux investissements technologiques, Refresco est engagé depuis plus de 10 ans en faveur d’un développement économique responsable.

À propos de Green Big :

La startup Green Big a été créée par trois associés Benoît Paget, Fabien Rimé et Baptiste Danezan pour développer des solutions innovantes dédiées à l’économie 100% circulaire. En collaboration depuis presque 10 ans, ils travaillent avec engagement et passion pour apporter une nouvelle vision aux entreprises, aux citoyens ou aux collectivités. Leur démarche est d’inventer des solutions disruptives à la fois rentables, déployables à grande échelle et ayant un impact social positif.

Leur premier projet, b:bot (www.b-bot.com), solution dédiée à la collecte et au recyclage des bouteilles plastiques, intègre une machine interactive et connectée ainsi qu’une plateforme digitale.

À propos de Citeo :

Citeo a été créé par les entreprises pour réduire l’impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l’industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires, collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd’hui, 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen.

Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s’est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d’ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l’impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l’éco-conception.